REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF B.P. 1044 KIGALI.-

1.4

Gelisme

Kigali, le 18/11/1986

Nº 4532 /15.08.01

Der Brann 10 M

Monsieur Membre du Comité National de Direction du Cyclisme

Objet: Réunion du CNDC.

Monsieur,

Dans le cadre de la promotion du cyclisme au Rwanda, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion qui aura lieu le 3 décembre 1986 à 9H00 du matin dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

L'ordre du jour comprend :

- La restructuration du Comité

- La promotion du cyclisme au Rwanda

- Divers.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

> Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif NDINDILIYIMANA Augustin Lt Col BEM.

4. A Mote Mr. Antoine La récomion n'a paser liere à cause die commin complet. Pour ce foire, il faut préparer une lette ponimuiter taut le comité aune date que vous choisiez avec le directeur Phillippe. y compris les œutres à ployan dans le consité, 1) Canc le Ministre invitue les gens il la comité ainsigne ceux Vous trouvez capabled y travailles Renci Ruforo 6 Englis travailles

Note relative à l'organisation du Comité National de Direction de Cyclisme.-

Du point de vue juridique, l'A.G. est la seule habiletée à remanier le Comité. L'on se souviendra cependant que le Comité de Cyclisme, tout comme celui d'Athlétisme, a été mis sur pied en toute hâte pour permettre l'existence du Comité National Olympique du Rwanda (CNOR). Nous voulions à ce moment nous affilier au CIO et pour ce faire, il fallait 5 Fédérations avec des Comités connus. Or dans cette période il n'en existait que 3 (FB, VB, BB). C'est dire donc que lors de la constitution du comité de cyclisme, on a convoqué en toute hâte des personnes dont on supçonnait quelque intérêt pour le cyclisme et on a élu le comité. A la limite, on aurait même pu les désigner à tout hasard sans devoir simuler une Assemblée Générale.

C'est vous dire que dans les conditions normales, il aurait fallu des clubs à la base, lesquels clubs se seraient constitués en fédération. Ces mêmes clubs auraient constitué une A.G. qui aurait élu le comité. L'idée d'une A.G. qui remanierait le comité relève certes d'une procédure plus régulière, mais cette A.G. est difficile à rassembler car elle n'est réellement pas existante.

Quand bien même ou empruntait cette voie pour restructurer le comité, la procédure serait longue alors que cette restructuration est absolument urgente compte tenu des activités de cyclisme en cours et du souci de voir le comité passer à l'action sans tarder.

Aussi, face à ce blocage d'ordre juridique (convoquer l'A.G. inexistante) et en tenant compte de l'urgence de la réorganisation du comité que le Chef de Bureau Sports Individuels a formulé, à l'attention du Ministre qui décida, la proposition suivante. Elle est présentée de façon motivée. Je vous signalerais que la même proposition a été optée pour la fédération d'Athlétisme.

* Le Comité se complète de lui-même et le Ministre sanctionne.

Ici revient le problème de compétence, car il n'est pas régulier que le comité procède à son propre remaniement.La tâche revient normalement à l'A.G. Mais puisque cette A.G. n'existe pas vraiment et que sa constitution risque de prendre beaucoup de temps, les membres de la réunion ont pensé que si le Ministre donne une délégation de pouvoir, après consultation des techniciens du MIJEUCOOP, la proposition a été sanctionné par le Ministre. Cette solution offre l'avantage d'être à la fois rapide et régulière.

Avant de proposer le nouveau comité le Bureau Sports Individuels s'est basé sur ce qui suit :

- Référence à la lettre du 9/8/86 émanant du Président de CNDC et adressée au Ministre dans laquelle il demandait un agent de liaison qui s'occupera des archives et de la correspondance. Ce qui rencontre la politique du Ministère qui souhaiterait que les Secrétaires Générax des fédérations soient des cadres du MIJEUCOOP pouvant servir de liaison permanente entre celui-ci et la fédération et pour assurer une bonne conservation des documents.

- Pour que cette restructuration soit éfficiente, elle devait être guidée par un élément essentiel, à savoir la disponibilité, surtout pour la présidence et le Secrétariat Général en raison de l'importance administrative de ces deux postes.

C'est dans cet esprit que les propositions suivantes furent formulées et approuvées par le Ministre :

Président	: Dr SENDAMA Ignace
1er Vice-Président	: Dr MUTABARUKA Evariste -
2ème Vice-Président	RUFOKO Emmanuel 🗸
Secrétaire Général	: MBARUSHIMANA Antoine
Trésorier	: KALINDA Viateur - V
Conseillers	: - KAREMERA Pierre 4 NZABILINDA Joseph V- NKERAMIHIGO Protais.4
Membres	: - MAYAKA Emmanuel 🗸 : - SINGAYE André : - SAKUMI Anselme. 🗸

Il est a noter que les personnes proposées représentent les différents milieux intéressés par le Cyclisme et répondent d'un dynamisme sur lequel il est permis de compter.

Fait à Kigali, le 16/10/1986

MBARUSHIMANA Antoine Chef.du B.S.I. Dunnan

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion qui aura lieu le 17/10/86 à 9 heures matin dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Ordre du jour :

Promouvoir le Cyclisme sur toute l'étendue du territoire et favoriser la création des Clubs de cyclisme.

Copie pour Information :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et dy Mouvement Coopératif

Le Président du C.N.D.C. RUFOKO-GAKWAYA Emsanuel .-

EIGALI

REPUBLIQUE RWANDAISE MIVISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

Gisenyi, le 9/8/1986

- C.N.D.C. KIGALI

Date entrée : 24/8/86 N° Classement : 646/67 08 M21/8/86

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Tenant compte de votre désir pour que les Fédérations puissent aller comme il faut, j'ai l'honneur de m'adresser à votre Excellence en vue de vous demander un agent de liaison entre votre Département et notre C.N.D.C. Cet.agent concervera l'archive et fera toutes correspondances du C.N.D.C. en étroite collaboration avec les membres de celui-ci.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, les assurances de ma parfaite considération.

> Le Président du C.N.D.C. RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel.-

REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

- C.N.D.C. KIGALI

Ginenyi, le 9/8/1986

Nonsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif K I G A L I

Objet : Transmission des P.V. des réunions du C.N.D.C.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les Procès-Verbaux des réunions du Comité National de Direction de Cyclisme qui ont subi un grand retard dû, non à notre volonté.

Copie your information :

- Monsieur le Membre du C.M.D.C. (tous)

Le Président du Comité National de Direction de Cyclisme

RUFOKO-GAEWAYA Emperatel .-

Note au Directeur Général des Sports et Loisirs.-

Concerne : Le Comité National de Direction de Cyclisme.

Faisant suite à la note du Chef de Division Activités Sportives du 29/8/86, il faudrait penser à faire comme en athlétisme pour une grande éfficacité.

Permettez-moi de vous proposer un comité qui d'après moi peut assumer ses responsabilités.

Président : Dr SENDAMA Ignace

<u>ler V/Président</u> : Dr MUTABARUKA Evariste <u>2è V/Président</u> : RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel <u>Secrétaire Général</u> : Chef de Bureau Sports Individuels (*hBARUSthonwa* <u>Trésorier</u> : KALINDA Viateur <u>Conseillers</u> : - KAREMERA Pierre - NZABILINDA Joseph

- NKEZAMIHIGO Protais.

Membres

: - MAYAKA Emmanuel

- SINGAYE André

---SAKUMI Anselme.

Si je vous propose ce comité, c'est grâce à l'expétience que je viens de vivre avec les membres de ce comité.

En responsabilisant le Chef du BSI, nous permettra de ne pas se limiter à l'exécution du président du Comité, mais surtout d'orienter les interventions du Comité en rapport avec la politique du département.

Fait à Kigali, le 2/10/1986 MBARUSHIMANA Antoine Chef du B.S.I.-

enmon